

*Bilan du secteur  
audiovisuel autochtone  
de l'Arctique canadien*

Sommaire de gestion  
du rapport final présenté à  
*l'Arctic Indigenous Film Fund*  
par Olsberg•SPI

## CONTENU

1.	Sommaire de gestion .....	3
1.1.	Aperçu de l'étude .....	3
1.2.	Notre approche .....	3
1.3.	Principaux constats de l'étude .....	4
2.	À propos de l' <i>Arctic Indigenous Film Fund</i> .....	13
3.	À propos d'Olsberg•SPI.....	14

## 1. SOMMAIRE DE GESTION

### 1.1. Aperçu de l'étude

Le cabinet de conseil international Olsberg•SPI (« SPI »), spécialisé dans le secteur de l'écran, a été chargé par l'*International Arctic Indigenous Film Fund* (« AIFF ») de réaliser une étude approfondie et complète du secteur audiovisuel de l'Arctique canadien et au-delà des frontières de l'Arctique (l'« étude »).

L'étude a été commandée principalement pour recueillir des données et des informations sur les défis auxquels les créateurs autochtones de l'Arctique sont confrontés dans le secteur audiovisuel, ainsi que sur les possibilités qui s'offrent à eux. Le mandat comprenait la formulation de recommandations d'amélioration en réponse à un examen des défis auxquels le secteur est confronté. Peu de recherches ont été menées en la matière jusqu'à présent, de sorte que cette étude apparaît comme un champ d'investigation relativement nouveau.

Dans le cadre de cet examen, l'étude s'est penchée sur les domaines clés suivants :

- schéma actuel et répartition de l'activité audiovisuelle dans la région;
- infrastructures de soutien existantes pour les créateurs audiovisuels autochtones de l'Arctique, y compris les principales lacunes;
- principaux facteurs limitant le développement créatif et commercial des créateurs audiovisuels autochtones de l'Arctique;
- perspectives (régionales, nationales et internationales) offertes au secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique;
- interventions nécessaires pour surmonter les défis et connecter le secteur aux perspectives actuelles et futures.

L'étude présente des recommandations stratégiques à l'intention de l'AIFF et d'autres parties prenantes en ce qui a trait aux possibilités et aux approches futures qui pourraient être utilisées pour soutenir la croissance du secteur. Elle concerne principalement le secteur audiovisuel autochtone dans la région de l'Arctique canadien, mais s'étend également à la région de l'Arctique au sens large, le cas échéant.

Le territoire autochtone de l'Arctique est vaste et couvre l'ensemble de l'Arctique circumpolaire, de l'Alaska à la Russie en passant par le Groenland, la Suède, la Finlande et la Norvège. Il existe de nombreux groupes autochtones dans la région arctique, qui ont leurs propres langues, traditions et moyens de subsistance. Les peuples autochtones de l'Arctique entretiennent un lien très fort avec la terre, et leurs traditions et leur mode de vie sont très présents dans leurs récits.

Le Nunavut est le pôle de production de la région arctique canadienne. C'est l'objet principal de cette étude, avec une analyse du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. L'étude porte principalement sur la région de l'Arctique canadien et sur le secteur audiovisuel autochtone dans cette région.

**Le présent document est le sommaire de gestion du rapport d'étude, offrant une vue d'ensemble des principaux constats de recherche et des recommandations destinées à l'AIFF. Le rapport complet fournit un contexte et des analyses supplémentaires.**

### 1.2. Notre approche

L'étude a été menée sur une période de cinq mois, de mai à septembre 2023, et elle combinait des méthodes de recherche primaires et secondaires. Ces méthodes furent les suivantes :

- examen de 34 rapports, études, articles et autres documents;
- 16 consultations confidentielles individuelles;

- sondage auprès de 13<sup>1</sup> cinéastes autochtones actifs;
- discussions en cours avec les dirigeants de l'AIFF.

### 1.3. Principaux constats de l'étude

#### 1.3.1. Principales perspectives

Des recherches documentaires et des consultations approfondies ont permis d'identifier les principales perspectives suivantes.

- **Le secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique présente un potentiel et des possibilités de croissance considérables, et l'AIFF est idéalement situé pour stimuler ces possibilités** en raison de sa position unique dans le paysage sectoriel.
- **Le monde entier est de plus en plus friand de contenus autochtones et d'histoires inédites.** Il s'agit d'une perspective majeure pour le secteur autochtone de l'Arctique canadien, et l'AIFF.
- **La production audiovisuelle commence à générer une valeur commerciale et culturelle importante** pour les cinéastes autochtones impliqués dans la production et la distribution.
- **Le contenu audiovisuel est un moyen puissant pour communiquer au sujet des défis relatifs aux effets du changement climatique dans la région arctique.**
- **Les progrès réalisés dans le cadre des initiatives plus vastes sur la vérité et la réconciliation<sup>2</sup> sont directement liés aux progrès réalisés dans le secteur audiovisuel arctique au Canada en ce qui concerne la politique et la reconnaissance des droits des Autochtones de l'Arctique.**
- **Il est possible de renforcer les capacités en améliorant les partenariats, en reliant les cinéastes autochtones de l'Arctique, auparavant isolés, à l'activité audiovisuelle dans la région.** Le partenariat de l'AIFF avec d'autres instituts autochtones de la région arctique relie des communautés de cinéastes largement éloignées et isolées, et permet aux cinéastes d'accélérer la création de contenu en tirant parti des programmes des radiodiffuseurs et des gouvernements. De même, la programmation de l'AIFF permet d'assurer la formation et d'accroître le nombre d'équipes locales.

#### 1.3.2. Principaux défis

Un certain nombre de défis ont été mis en évidence au cours de la recherche, dont beaucoup sont déjà relevés par l'AIFF et d'autres organismes compétents tels que l'International Sámi Film Institute (ISFI) et l'Indigenous Screen Office (ISO). Les principaux défis sont énumérés ci-dessous.

- **Le secteur audiovisuel de l'Arctique est un secteur relativement petit,** qui n'a actuellement pas la capacité d'accueillir (et de tirer profit) de productions multiples et à grande échelle.
- **Les tournages dans la région arctique entraînent des coûts relativement élevés,** liés à la nécessité actuelle d'acheminer des ressources dans la région, ainsi qu'à la

---

<sup>1</sup> Le sondage a été mené auprès de 13 cinéastes actifs dans la région. Cet échantillon doit être considéré comme illustratif plutôt que pleinement représentatif de l'ensemble des créateurs autochtones de la région de l'Arctique canadien.

<sup>2</sup> Les initiatives de vérité et de réconciliation sont menées par la Commission de vérité et réconciliation (CVR) siégeant au sein du gouvernement canadien. Elle donne aux personnes directement ou indirectement touchées par l'héritage du système des pensionnats indiens l'occasion de partager leurs histoires et leurs expériences. Un rapport contenant 94 recommandations a été publié en 2015 et peut être consulté ici : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525>

nature rurale des lieux de tournage, qui engendre des coûts supplémentaires de transport et d'hébergement.

- **La détérioration et le changement de l'environnement dans l'Arctique posent un défi aux cinéastes autochtones de l'Arctique** et aux nouvelles productions qui utilisent l'Arctique canadien comme lieu de tournage.
- **Les communautés et les pôles audiovisuels sont éloignés les uns des autres**, ce qui entraîne des coûts supplémentaires, des difficultés de réseautage et des activités de production largement invisibles se déroulant de manière isolée, sans lien avec un pôle audiovisuel.
- **Il y a un manque de financement approprié et adéquat** pour tous les domaines du secteur, y compris la production, la formation et le renforcement des capacités.
- **Il n'existe pas de politiques audiovisuelles axées sur les populations autochtones de l'Arctique**, en particulier de politiques transfrontalières.
- **Il y a un manque de possibilités de réseautage pour renforcer les capacités et l'infrastructure** du secteur autochtone de l'Arctique. Cette situation est davantage aggravée par le manque de connectivité Internet dans certaines régions.
- **La formation est souvent inabordable et difficile d'accès.**
- **Il existe des déficits de compétences dans des rôles clés, ce qui contribue aux problèmes généraux de capacité des équipes.** Cela signifie que les cinéastes ne sont pas toujours prêts à participer à de nouveaux projets et que les cinéastes expérimentés ou compétents ne sont souvent pas disponibles.
- **La politique en matière de propriété intellectuelle (PI) ne fait pas l'objet d'une approche commune entre les organismes.** Il peut donc être difficile pour les créateurs audiovisuels autochtones de détenir ou de contrôler l'exploitation des droits sur leurs œuvres. En outre, les créateurs autochtones peuvent avoir du mal à s'y retrouver dans les transactions sur le marché du contenu, où de multiples parties prenantes non autochtones dictent souvent les modalités de l'échange.
- **Le secteur audiovisuel de l'Arctique manque de stratégies axées sur les Autochtones en faveur de la durabilité environnementale.**

### 1.3.3. *Leçons tirées d'autres instituts, fonds et initiatives du secteur de l'écran*

Dans le cadre de cette étude, SPI a entrepris des recherches documentaires et des consultations auprès d'un éventail d'organisations de premier plan collaborant avec des communautés autochtones et sous-représentées dans la production audiovisuelle à l'échelle mondiale. Il s'agit notamment d'instituts du secteur de l'écran, comme l'ISO au Canada, d'éducateurs et d'exploitants, comme le *Sundance Institute Indigenous Program* et le *imagineNATIVE Film + Media Arts Festival*, de commissions cinématographiques de premier plan, comme *Screen Australia*, qui s'intéressent particulièrement aux autochtones, et d'autres acteurs de l'industrie, notamment des cinéastes, des sociétés de production, des radiodiffuseurs et des diffuseurs mondiaux de contenus.

Les cinq leçons clés suivantes portent sur le travail d'autres instituts et initiatives.

1. **Nécessité de stratégies et de politiques organisationnelles robustes et globales.** Les programmes qui fonctionnent le mieux sont fondés sur des stratégies et des politiques organisationnelles inclusives, claires, mesurées et robustes pour les œuvres et les cinéastes autochtones, à la fois à l'écran et hors de l'écran. Parmi les exemples, citons la stratégie *Te Rautaki Māori* de la *New Zealand Film Commission (NZFC)* et sa stratégie de diversité et d'inclusion lancée en 2022.
2. **Nécessité d'un secteur dirigé par des Autochtones.** Les exemples de la *Cherokee Film Commission (CFC)* en Oklahoma démontrent l'importance et les avantages de la création d'un secteur dirigé et détenu par des Autochtones et ancré dans les communautés

autochtones. Il s'agit d'un exemple précieux d'un modèle dirigé par des Autochtones assorti d'une approche globale qui comprend un nouveau studio, une incitation à la production et une initiative de formation.

3. **Nécessité de partenariats fructueux avec les radiodiffuseurs et les diffuseurs de contenus.** Le développement de partenariats fructueux avec les radiodiffuseurs et les diffuseurs de contenus est essentiel au développement du secteur autochtone. Grâce à la collaboration, les cinéastes autochtones peuvent étoffer leurs œuvres et atteindre de nouveaux publics (mondiaux). Un exemple notable est la collaboration entre l'ISFI et NRK Drama en Norvège<sup>3</sup> où un engagement a été pris afin de concevoir une production dramatique samie et une série télévisée pour les enfants.
4. **Nécessité de se concentrer sur les possibilités de distribution internationale.** Une plus grande distribution internationale des œuvres autochtones de l'Arctique augmente les recettes d'exportation. L'engagement de Screen Australia à soutenir la distribution et les œuvres autochtones lors d'événements et de marchés internationaux en est un exemple éloquent.
5. **Nécessité d'adopter de nouvelles technologies et de nouveaux formats pour valoriser les contenus et les personnes.** Travailler avec des formats tels que la réalité virtuelle (« VR ») et la réalité mixte (« MR »), et dans des secteurs tels que l'animation et les jeux vidéo, élargira l'éventail des perspectives commerciales pour le secteur, en permettant aux autochtones et à leurs œuvres d'être présents sur le marché. Le programme *ÁRAN 360°* de l'ISFI<sup>4</sup> en est un bon exemple dans d'autres régions. Il promeut les récits numériques autochtones en mettant l'accent sur les technologies de réalité étendue (« XR ») et inclut souvent des techniques de production virtuelle (« VP »), y compris des technologies d'intelligence artificielle (IA).

#### **1.3.4. Actions prioritaires recommandées pour l'AIFF et le secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique**

Cette section résume les principales actions prioritaires recommandées, en s'inspirant directement du contexte et des perspectives propres au secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique canadien.

**Des efforts ont déjà été entrepris pour relever certains des défis mentionnés et pour mettre en place des infrastructures.** L'AIFF et d'autres organismes compétents, tels que l'ISO, interviennent déjà dans divers domaines tels que le financement d'un nouveau studio prévu à Iqaluit, l'enrichissement du portefeuille et de la visibilité des œuvres autochtones de l'Arctique au Canada et dans le monde, et l'adoption d'approches visant à déployer de nouvelles technologies et des modèles de distribution en ligne dirigés par des Autochtones<sup>5</sup> qui soutiennent une approche nuancée des droits de propriété intellectuelle des Autochtones.

Les actions prioritaires recommandées sont réparties entre les sept objectifs suivants :

- développer des méthodes de travail transfrontalières efficaces dans la région arctique;
- améliorer l'accès aux cinéastes autochtones de l'Arctique et la nature des fonds qui leur sont alloués;
- améliorer l'accès et le financement de la formation et du développement des compétences;

---

<sup>3</sup> *Arctic Indigenous Films in the Spotlight*, UArctic, 2019. Accessible à cette adresse : <https://old.uarctic.org/shared-voices/shared-voices-magazine-2019/arctic-indigenous-films-in-the-spotlight/>

<sup>4</sup> *ÁRAN 360°*, page web de l'ISFI. Accessible à cette adresse : <https://isfi.no/arran-360/>

<sup>5</sup> Comme la plateforme de diffusion en continu ISUMA TV dans l'Arctique canadien, les plateformes de diffusion en continu de l'ISFI

- créer des occasions de réseautage en personne et virtuel pour le renforcement des capacités dans la région autochtone de l'Arctique;
- comprendre et contribuer à atténuer les effets du changement environnemental sur les cinéastes autochtones de l'Arctique;
- élaborer une politique nuancée en matière de propriété autochtone des droits sur les contenus audiovisuels;
- élaborer des politiques plus larges qui soutiennent la croissance du secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique.

### Développer des méthodes de travail transfrontalières efficaces dans la région arctique

**Contexte :** Les créateurs audiovisuels autochtones de l'Arctique signalent qu'ils se heurtent à des obstacles lorsqu'ils travaillent au-delà des frontières nationales. Cela s'explique principalement par les politiques nationales de financement. Près de la moitié (46 %) des personnes interrogées dans le cadre de l'étude indiquent que les possibilités limitées de travailler au-delà des frontières de l'Arctique constituent un défi important ou notable auquel elles sont confrontées dans la région. Le développement et la prospérité du secteur exigent que les professionnels de l'Arctique soient en mesure de travailler au-delà des frontières de l'Arctique.

**Perspective :** Les cinéastes autochtones de l'Arctique canadien peuvent collaborer davantage avec leurs homologues autochtones d'autres juridictions afin de partager leurs connaissances, leurs compétences, leurs ressources et leurs stratégies et de maximiser leur potentiel de croissance. Ils peuvent également prendre le contrôle de leurs propres récits.

#### Actions prioritaires recommandées :

- L'AIFF continuera à renforcer les partenariats existants avec les organismes transfrontaliers de l'Arctique par le biais d'un protocole d'accord, y compris un partenariat de financement transfrontalier avec ces organismes canadiens : le Fonds des médias du Canada (**FMC**), l'Office national du film du Canada (**ONF**) et Téléfilm Canada.
- L'AIFF travaillera de concert avec les acteurs canadiens de l'audiovisuel en vue de développer un programme d'échange de compétences au-delà des frontières de l'Arctique pour les grandes productions tournées dans la région.
- L'AIFF doit développer des partenariats formels avec des organisations audiovisuelles internationales dirigées par des Autochtones, notamment le CFC, Screen Australia et le NZFC, afin de renforcer le travail de sensibilisation et de recherche et d'accroître la visibilité et les possibilités de coproduction et de distribution.
- L'AIFF doit faire des recommandations quant au financement du travail transfrontalier, en mettant l'accent sur la position unique de l'AIFF pour s'attaquer aux problèmes transfrontaliers, au même titre que les fonds transfrontaliers existants :
  - concentrer ce financement non seulement sur la production, mais aussi sur les personnes et les organisations;
  - plaider en faveur de programmes de financement opérant au-delà des frontières de l'Arctique.
- Communiquer l'importance du travail transfrontalier pour les cinéastes autochtones de l'Arctique sur les marchés nationaux et mondiaux en se servant des constats de cette étude.
- L'AIFF poursuivra son travail de sensibilisation à la vérité et à la réconciliation au Canada, en accordant une attention particulière à la culture et à la souveraineté



linguistiques,<sup>6</sup> ainsi qu'à l'appel à l'action lancé par les médias en faveur de la réconciliation.<sup>7</sup>

### Améliorer l'accès aux cinéastes autochtones de l'Arctique et la nature des fonds qui leur sont alloués

**Contexte :** Le manque de fonds de développement et d'investissement appropriés constitue un défi majeur pour la région, puisque plus de la moitié (54 %) des personnes interrogées dans le cadre de l'étude ont indiqué qu'il s'agissait d'un défi important ou notable. Malgré les récents succès de la production cinématographique dans l'Arctique obtenus grâce au financement de l'AIFF et de ses partenaires, il est nécessaire d'accroître l'intervention financière pour que le secteur se développe.

**Perspective :** Un financement accru aidera les cinéastes à développer leurs projets et à faire croître leurs entreprises, ce qui se traduira par un plus grand nombre de films autochtones produits dans la région. Cela contribuera à la croissance globale du secteur et devrait améliorer le potentiel de distribution et de vente des films réalisés par des Autochtones, en particulier lorsque les modèles de distribution sont dirigés par des Autochtones.

#### Actions prioritaires recommandées :

- L'AIFF doit poursuivre ses activités de lobbying et de collaboration avec les principaux organismes audiovisuels nationaux du Canada en ce qui concerne les points suivants :
  - augmenter les plafonds de financement des productions autochtones de l'Arctique et les aligner sur les plafonds de financement des productions non autochtones;
  - faciliter l'accès aux sources de financement non autochtones et les rendre plus flexibles afin qu'elles s'alignent plus facilement sur les besoins du secteur autochtone de l'Arctique; prévoir une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds de production pour l'engagement communautaire, les déplacements, la traduction et les coûts supplémentaires liés aux tournages dans l'environnement arctique;
  - alléger les procédures administratives et faciliter l'accès aux sources de financement autochtones et non autochtones;
  - allouer davantage de ressources au développement du secteur autochtone de l'Arctique, y compris au renforcement des capacités, par l'intermédiaire d'organisations dirigées par des Autochtones, telles que l'ISO et l'AIFF.
- Poursuivre les activités importantes des groupes de travail et des partenariats avec l'ISO, le FMC, l'ONF et Téléfilm Canada, afin d'aider à résoudre les problèmes de financement transfrontalier, en particulier avec le Groenland, et de soutenir spécifiquement les producteurs émergents.
- Mener des activités de lobbying auprès du gouvernement canadien et des gouvernements régionaux pour qu'ils contribuent à rendre les systèmes d'incitation à la production, tels que le *Northwest Territories Film Rebate Program* et le *Yukon Location Incentive Program*, plus souples, plus accessibles et plus équitables pour les producteurs autochtones de l'Arctique.

<sup>6</sup> *Langue et culture : Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.* Gouvernement du Canada, janvier 2023. Accessible à cette adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524495846286/1557513199083>

<sup>7</sup> *Les médias et la réconciliation : Donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.* Gouvernement du Canada, août 2021. Accessible à cette adresse : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524505692599/1557513408573>



### Améliorer l'accès et le financement de la formation et du développement des compétences

**Contexte :** Il y a un manque de formation appropriée pour le secteur autochtone de l'Arctique, ce qui aggrave les problèmes de capacité des équipes. L'offre de formation et de développement des compétences doit être mieux adaptée aux besoins des cinéastes autochtones de l'Arctique et élargie pour répondre aux besoins d'un secteur en pleine croissance. La formation est actuellement inabordable et difficile d'accès pour de nombreux cinéastes.

**Perspective :** Grâce à un meilleur accès à un financement approprié pour la formation et le perfectionnement des compétences, le secteur pourra se développer et se consolider, et une base d'équipes pourra être constituée aux fins des productions nationales et étrangères dans la région. Cette initiative permettra également aux futurs talents de bénéficier du soutien d'un plus grand nombre de mentors. Par ailleurs, les partenariats de formation stratégiques et collaboratifs transfrontaliers permettent d'accroître la richesse et la diversité de la main-d'œuvre.

#### Actions prioritaires recommandées :

- L'AIFF doit rechercher un partenariat et un soutien pour élaborer un plan de compétences global centré sur les Autochtones pour la région arctique. Ce plan devrait tenir compte des lacunes et des pénuries de compétences actuelles et futures. Il devrait aussi inclure les secteurs adjacents, nouveaux et traditionnels, tels que les jeux vidéo, les technologies immersives, l'ingénierie et les métiers d'art, qui permettraient de remédier à ces lacunes et pénuries de compétences.
- L'AIFF doit étendre sa formation actuelle et son développement des compétences afin d'intégrer les éléments suivants :
  - formation dirigée par les Autochtones de l'Arctique, de concert avec des partenaires au Canada tels que l'ISO;
  - une collaboration avec d'autres groupes autochtones transfrontaliers de l'Arctique, y compris la poursuite du travail avec l'Université de l'Arctique et d'autres, comme indiqué dans un rapport de cartographie de l'éducation commandé par l'ISFI;
  - axer la formation sur les lacunes identifiées en matière de compétences et de rôles, tels que les rôles d'équipe « Below-the-line » (BTL) et de producteur, comme le souligne le Plan de compétences;
  - mettre l'accent sur des mentorats ou des stages non formels et en cours d'emploi avec des partenaires tels que ISUMA TV, Netflix et d'autres diffuseurs de contenus œuvrant dans la région, ainsi qu'avec des productions autochtones filmées dans le futur studio du Nunavut.
- L'AIFF, par l'intermédiaire de ses réseaux, informera les professionnels de l'audiovisuel de l'Arctique des initiatives de formation disponibles, y compris en dehors de la région.
- L'AIFF doit rechercher des partenaires autochtones du monde entier afin de dispenser des formations audiovisuelles mixtes autochtones, notamment pour les rôles de producteur et pour combler les lacunes en matière de compétences.

### Créer des occasions de réseautage en personne et virtuel pour le renforcement des capacités dans la région autochtone de l'Arctique

**Contexte :** La structure actuelle des institutions audiovisuelles nationales rend le réseautage et la collaboration difficiles. Les activités basées sur les processus, telles que le réseautage et l'établissement de relations, qui sont essentielles au développement du secteur et

fondamentales pour le travail de vérité et de réconciliation, doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la région autochtone de l'Arctique.

**Perspective :** Les cinéastes autochtones de l'Arctique souhaitent collaborer et bénéficier des expériences vécues (à la fois partagées et uniques), des ressources, des publics et des stratégies des uns et des autres. L'AIFF est particulièrement bien placé pour maximiser les possibilités actuelles de réseautage et de réseautage transfrontalier. Il réunirait des cinéastes de différentes régions de l'Arctique afin de partager des ressources, des publics, des compétences, des formations, des financements, des connaissances et des expériences; il renforcerait le secteur et aiderait à combler les lacunes en matière de compétences et de capacités.

**Actions prioritaires recommandées :**

- L'AIFF devrait :
  - rechercher davantage de ressources (y compris des partenaires) pour aider les cinéastes et les entreprises à établir des réseaux et des relations, en offrant des possibilités permanentes de réseautage en personne et en ligne, des panels, des conférences et des événements au-delà des frontières de l'Arctique. Il s'agit notamment de soutenir l'augmentation de la bande passante Internet dans la région, qui constitue un obstacle.
  - veiller à ce que le financement des conférences de réseautage et d'établissement de relations, telles que l'*Indigenous Film Conference*, soit maintenu.
  - renforcer les partenariats existants avec les acteurs du secteur de la radiodiffusion qui travaillent à distance et au niveau régional afin de soutenir le réseautage et le renforcement des capacités dans le secteur audiovisuel de l'Arctique.
  - établir des partenariats stratégiques formels plus solides avec les acteurs du secteur de la radiodiffusion autochtone au Canada afin d'aider à créer des possibilités de réseautage et de mettre en relation les producteurs et les contenus autochtones avec le secteur de la radiodiffusion à des fins de formation, de développement des talents et de coproduction.
  - continuer à s'appuyer sur l'ensemble des initiatives en faveur de la vérité et de la réconciliation menées par des organisations telles que le Conseil de l'Arctique et la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), en jouant le rôle d'intermédiaire entre ces organisations clés et les acteurs de l'audiovisuel autochtone de l'Arctique.
  - approfondir les relations stratégiques avec imagineNATIVE afin d'exploiter les réseaux mondiaux de réalisateurs autochtones et de les aider à garantir la disponibilité des financements.
  - continuer à faire connaître le secteur lors d'événements internationaux de réseautage et de marchés, notamment la Berlinale, le Festival de Cannes et le Festival international du film de Toronto.
  - continuer à établir des relations stratégiques formelles et des réseaux avec d'autres organisations mondiales de premier plan dans le domaine de l'écran autochtone, telles que le NZFC, le CFC et le département des Premières nations de Screen Australia.
  - mettre en place un programme actif d'échange de films autochtones de l'Arctique entre le Canada et les autres régions arctiques.

### Comprendre et contribuer à atténuer les effets du changement environnemental sur les cinéastes autochtones de l'Arctique

**Contexte :** L'environnement arctique devient de plus en plus imprévisible; la détérioration et le changement de l'environnement dans l'Arctique constituent une préoccupation et un défi croissants pour les cinéastes autochtones de l'Arctique. Ils posent également de nouveaux défis de production qui doivent être pris en compte pour les productions à venir.

**Perspective :** Les images en mouvement sont un moyen puissant de communiquer les défis liés aux effets du changement climatique dans leur région; 38 % des répondants à l'étude ont indiqué que l'activisme écologique est une perspective clé pour le secteur. La communauté cinématographique au sens large, au Canada et ailleurs, a aussi l'occasion de maximiser l'impact des films et des récits autochtones axés sur l'environnement. En outre, il est possible de relever les défis de financement spécifiques à l'Arctique et de rendre les tournages plus durables, ainsi que d'accroître la capacité des cinéastes autochtones à réduire l'empreinte carbone de leurs productions.

#### Actions prioritaires recommandées :

- L'AIFF doit rechercher des partenaires et des financements en vue de l'élaboration d'un document d'orientation sur le tournage écologique dans l'Arctique, axé sur les populations autochtones, qui sera dirigé par un groupe de travail et auquel participeront des organismes nationaux clés, comme l'ISO, Téléfilm, le FMC et l'ONF, ainsi que d'autres partenaires autochtones clés de l'Arctique, tels que l'ISFI.
- L'AIFF continuera à soutenir le développement, la production, la distribution et la diffusion de contenus arctiques auprès d'un public plus large, afin de le sensibiliser aux questions environnementales dans l'Arctique, notamment lors du Festival international du film de Toronto et du festival du film imagineNATIVE.
- L'AIFF mènera des activités de lobbying auprès des bailleurs de fonds et des organismes nationaux en vue d'accroître la couverture d'assurance en cas de coûts de production imprévus liés à l'environnement, un problème qui touche également l'ensemble de la production mondiale.
- L'AIFF poursuivra son travail de plaidoyer en faveur d'objectifs nationaux et mondiaux plus larges en matière de changement climatique dans le secteur audiovisuel, avec des partenaires tels que le Conseil de l'Arctique.

### Élaborer une politique nuancée en matière de propriété autochtone des droits sur les contenus audiovisuels

**Contexte :** Les créateurs audiovisuels autochtones considèrent que la propriété de leurs droits sur le contenu qu'ils créent est d'une grande importance. Cependant, les droits sur les œuvres audiovisuelles peuvent inclure à la fois des droits culturels ou communautaires autochtones et des droits de propriété intellectuelle tels que le droit d'auteur. Il existe donc une différence fondamentale entre ces deux types de droits. De plus, il arrive souvent que la conservation des droits d'auteur ne soit pas une pratique commerciale courante dans certaines transactions impliquant la production et la distribution d'œuvres audiovisuelles. Cela rend le sujet encore plus complexe.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Les contenus autochtones ne sont pas tous assortis de droits culturels ou communautaires, mais lorsque c'est le cas, ces types de droits peuvent être en conflit fondamental avec les notions traditionnelles de propriété et les lois traditionnelles sur la propriété intellectuelle, comme le droit d'auteur. Les créateurs autochtones souhaitent également détenir les droits d'auteur sur leurs œuvres, qui, selon le type de transaction, sont généralement détenus par des diffuseurs, distributeurs, studios, etc. non autochtones. Les recherches menées dans le cadre de cette étude montrent que cette situation est

**Perspective :** L'AIFF a la possibilité d'élaborer une stratégie pour guider les pratiques de l'industrie en ce qui concerne l'utilisation des droits communautaires ou culturels autochtones et la propriété autochtone des droits d'auteur sur les œuvres audiovisuelles.

**Actions prioritaires recommandées :**

- La stratégie élaborée par l'AIFF doit tenir compte du fait que le contenu audiovisuel autochtone comprend généralement deux ensembles de droits : les droits communautaires ou culturels dévolus à une communauté autochtone sur la base de l'utilisation de la culture ou des histoires autochtones, et les droits d'auteur dévolus au contenu créatif.
- L'AIFF doit créer un document décrivant les protocoles existants en matière de droits culturels et de droits des communautés autochtones relatifs au contenu.
- Sur le plan des droits d'auteur, l'AIFF pourrait commencer par établir un ensemble de lignes directrices claires et concertées sur les droits exacts que doivent conserver les créateurs autochtones de l'Arctique dans différents types de transactions, et fournir des exemples de contrats et de types d'accords. Cela devrait tenir compte des limites potentielles, telles que l'incapacité de l'AIFF à dicter les modalités de l'échange en tant qu'organisation tierce; et la conservation complète de la propriété des droits d'auteur par les créateurs est atypique par rapport à la pratique du marché dans certains types de transactions.
- L'AIFF doit demander des conseils juridiques et politiques pertinents afin d'orienter toutes les stratégies élaborées à cet égard.

**Élaborer des politiques plus larges qui soutiennent la croissance du secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique**

**Contexte :** L'élaboration de politiques plus larges qui soutiennent la croissance d'un secteur audiovisuel autochtone dans l'Arctique canadien est une intervention structurelle clé nécessaire pour la région, comme l'a révélé cette étude. Bien que les politiques soutenant la réalisation de tous les domaines clés soient importantes, l'élaboration de politiques organisationnelles axées sur les Autochtones et l'expansion des efforts politiques existants constituent un point de départ important pour l'AIFF.

**Perspective :** L'AIFF a la possibilité de mener et de défendre l'élaboration de politiques qui promeuvent les intérêts des cinéastes autochtones de l'Arctique, augmentent et améliorent la représentation des populations autochtones de l'Arctique dans le secteur audiovisuel et donnent naissance à un secteur dirigé par les Autochtones.

**Actions prioritaires recommandées :**

- L'AIFF travaillera avec les principaux acteurs du secteur audiovisuel arctique afin de les aider à mettre en place des politiques organisationnelles autochtones rigoureuses et approfondies, et à développer des modèles de leadership et une stratégie.
- L'AIFF soutiendra ou renforcera les efforts politiques actuellement déployés dans le secteur en vue de la croissance d'un secteur audiovisuel centré sur les Autochtones et dirigé par ceux-ci.
- Lors de l'élaboration des politiques, les principes sous-jacents devraient être les suivants :
  - s'inscrire dans le cadre plus large de l'action nationale en faveur de la vérité et de la réconciliation;

souvent considérée comme une continuation de la colonisation et de l'exploitation par la communauté audiovisuelle autochtone.

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ viser à permettre la souveraineté narrative autochtone en ce qui a trait aux récits sur l'Arctique et à mettre en place un secteur dirigé par les Autochtones;</li></ul> |
|--|

## **2. À PROPOS DE L'ARCTIC INDIGENOUS FILM FUND**

L'*Arctic Indigenous Film Fund* est dédié aux films et aux cinéastes d'origine autochtone de l'Arctique.

Les partenaires actuels de l'AIFF sont l'International Sami Film Institute, le Fonds des médias du Canada, Téléfilm Canada, Film Greenland, Nunavut Film Corporation, Sakha Film et le Sundance Institute.

Les objectifs de l'AIFF sont les suivants :

- veiller au partage des connaissances sur les cultures autochtones, le changement climatique, l'environnement et les droits territoriaux par le biais de l'art;
- renforcer les capacités du secteur audiovisuel autochtone de l'Arctique;
- améliorer la possibilité pour les cinéastes de produire et de distribuer des contenus autochtones en proposant des programmes de financement et de formation;
- promouvoir des projets de films et de contenus de haute qualité qui mettent en valeur les cultures, les langues et les sociétés des populations autochtones de l'Arctique;
- soutenir la coopération entre les cinéastes autochtones.

Vous trouverez de plus amples informations sur les réalisations de l'AIFF en consultant le site [www.aiff.no](http://www.aiff.no).

Pour tout renseignement complémentaire sur l'AIFF et cette étude, veuillez **contacter Liisa Holmberg** à l'adresse [liisa@aiff.no](mailto:liisa@aiff.no).

### **3. À PROPOS D'OLSBERG•SPI**

Olsberg•SPI est un cabinet international de conseil en industries créatives, spécialisé dans le secteur mondial de l'écran.

SPI fournit une gamme de services d'expertise et de conseil stratégique à des clients des secteurs public et privé dans les domaines du cinéma, de la télévision, des jeux vidéo et des médias numériques. Fondée en 1992, elle est devenue l'une des principales sociétés de conseil internationales dans ces industries créatives dynamiques.

Les conseils d'experts, le sérieux de la vision et les résultats obtenus par le cabinet sont à l'origine d'un grand nombre de nouveaux mandats et de mandats renouvelés de la part d'un groupe diversifié d'entreprises et d'organisations, dont les suivantes :

- gouvernements nationaux, y compris les ministères de la culture et de l'économie;
- instituts cinématographiques nationaux et organismes de l'écran;
- organismes de développement régional et urbain et autorités locales;
- fonds et autorités culturels multinationaux;
- agences de tourisme nationales et régionales;
- studios et diffuseurs de contenus établis;
- entreprises indépendantes à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'industrie de l'écran;
- radiodiffuseurs nationaux et internationaux;
- associations professionnelles et guildes;
- organismes de formation et de développement des compétences;
- éditeurs et organisateurs de conférences.

Disposant d'une expertise dans tous les domaines du secteur créatif mondial en évolution rapide, SPI propose une large gamme de services, notamment :

- analyse et conseils stratégiques pour la mise en place d'industries nationales et régionales saines et durables, et recommandations de politiques publiques afin de les soutenir;
- cartographie et évaluation de l'infrastructure physique, des services et de la main-d'œuvre;
- réalisation d'études d'impact économique sur l'ensemble des activités sectorielles ou sur les mesures d'incitation;
- conseils sur la création de mesures d'incitation fiscale en faveur des productions cinématographiques;
- soutien aux entreprises et aux gouvernements dans l'interprétation des implications stratégiques des innovations dans le domaine des médias numériques;
- stratégies de développement commercial pour les entreprises de contenu;
- études de faisabilité, stratégies marketing et commerciales pour les studios de petite et grande taille;
- évaluations des programmes d'investissement financés par des fonds publics;
- conseils en matière d'acquisition et de désinvestissement pour les propriétaires ou les gestionnaires de PME;
- comparaison des coûts internationaux pour les petites et grandes productions cinématographiques et télévisuelles;
- conseils stratégiques sur les investissements étrangers et les exportations pour les organismes publics nationaux et régionaux;
- analyse et explication des liens entre la croissance du tourisme et la production cinématographique et télévisuelle d'un pays;

- formulation de conseils stratégiques relatifs aux commissions de l'écran, notamment en ce qui concerne les plans d'activité et de marketing;
- rôle d'intervenants lors d'événements sectoriels.

De plus amples informations sur les réalisations de SPI sont disponibles sur le site [www.o-spi.com](http://www.o-spi.com) et dans la [brochure de l'entreprise](#).

Pour tout renseignement complémentaire sur SPI et cette étude, veuillez **contacter Joshua Dedman** à l'adresse [joshua@o-spi.com](mailto:joshua@o-spi.com).

